Image not found or type unknown

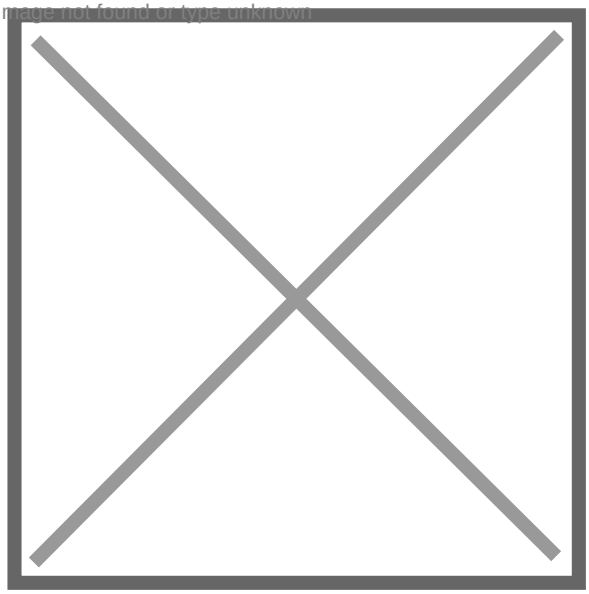

4 ANS DE PROCEDURE ET AUCUNE DATE DE PROCES

Par **Fredaga**, le **22/09/2016** à **22:33**

bonjour a tous

Je suis me suis fait escroquer par une négociatrice notarial d'une grande étude , L'effet date de février 2013 .
elle ma fait miroiter des biens immobiliers en me créant des faux documents , avec des actes authentique avec bien évidemment Des documents de l'étude comportant les
noms des 4 notaires associés avec en-tête le seaux de l'étude
et la signature d'un notaire associé . Elle a été licencié sur-le-champ
faute lourde pour detournement de fond , je lui est versé la somme d'une valeur + de
200 000 €
plus vole de cheques d'une valeur de 10000 euros
j'ai porté plainte contre l'escroc à la brigade des finances en février 2013
Il faut savoir aussi que tous les biens immobilier que j'ai visité
dans l'exercice de ses fonctions et pendant ses heures de
travail et que j'avais la remise des clefs en main .
je poursuit aussi l'étude notariales au civil qui sont responsables de leurs salariés pendant L'exercice ses fonctions de collaboratrices ..
Ça va faire bientôt 4 ans que j'attends mon procès je n'ai toujours aucune nouvelle concernant lescro . Elle a été différé au parquet est mis sous contrôle judiciaire dans l'attente de son procès .
par contre au niveau de l'étude ils ont déclaré le sinistre à l'assurance
à la chambre des notaires mais l'étude se défend en
créant des sursis à statuer en disant qu'ils ne veulent pas entendre
parler de remboursement temps que leurs salariés n'est pas passer en
jugement .il est évident qu'il essayent de de gagner du temp

sachant qu’il ne peuvent pas se dégager de leur responsabilités de notaire de plus ils sont assurés
pour couvrir les préjudices subis et fautes pour remboursé leur clients
et qui de plus elle a reconnu tous les faits en garde à vue .
je ne suis pas le seule à m'avoir fait escroquer au siens de l’etude notarial et bien entendu je pense
qu'elle n'est plus solvable au vue des sommes qu'elle a volé car elle
a escroqué aussi d’ autres personnes et je suis le seul à poursuivre la
S CP (notaire) car je suis le seul à avoir tous les documents des
acquisitions que j’ai acheté avec les sommes versé sous sequestre
et toutes les preuves des retraits d'argent effectué sur
mon compte.
Étant dans la dépression severe depuis trois ans en arrêt de travail depuis
plus 1 ans et demi avec un traitement lourd j'ai perdu goût à la vie je n’ai plus de moral carje me suis retrouvé à la rue
sans rien en interdit bancaire ,voiture saisi ,suivi d'un dossier banque
de France huissier ect... ou j'en subis encore les conséquences de cette
escroquerie car je rembourse tous les mois des sommes à la BDF sans
rien avoir... Je n'ai plus droit au crédit je ne peux plus refaire ma
vie j'ai passé plus de six mois en hôpital psychiatrique pour
dépression sévère . ma vie est un enfer . plus d’avenir Et aujourd'hui si je suis
encore en vie c'est grâce a ma fille de 13 ans ;
.je suis dans le désarroi le plus total .
j'en peux plus ..
que risque cette voleuse ...et pourquoi l'assurance de l'étude tarde a me rembourser sachant qu'il sont responsable puisque c'est pendant l'exercice de ses fonctions quelle ma détourner autant argent

merci de vos réponses

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés